

# Certificat de Formation à la Gestion Associative



*Session Bayonne*  
2012-2013

*Vous êtes :*

- Jeune bénévole ou en passe de le devenir
- Bénévole actif depuis de nombreuses années

*Vous souhaitez :*

- Acquérir des compétences en gestion associative
- Valider et certifier votre savoir-faire

Créé par le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)** vise à répondre aux besoins de formation exprimés par le secteur associatif.

Il consiste à faire acquérir aux bénévoles les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Le CFGA s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.

Il se décline en deux phases (théorique + stage pratique) et vous permet de sécuriser votre engagement associatif.

Pour tout renseignement et inscription (avant le 13 nov. 2012), veuillez contacter :

- INSTEP Aquitaine:  
Christophe Penalver  
TEL: 05 59 30 72 38
- Sport Pyrénées Emploi 64 :  
Jean Massoué - Cathy Fischer  
TEL : 05 59 14 19 64
- Maison des Associations de Bayonne :  
TEL : 05 59 44 74 10



Plus d'infos sur : [www.bayonne.fr](http://www.bayonne.fr)



# LE C.F.G.A

## Calendrier des modules

*(Tous les modules se tiendront à la Maison des Associations de Bayonne)*

Date	Thème	Horaires
<b>Mardi 13 novembre 2012</b>	Création, statuts, fonctionnement d'une association	18h00 - 21h00
<b>Mercredi 21 novembre 2012</b>	<u>Module A</u> « principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements »	18H00 - 21H00
<b>Mercredi 12 décembre 2012</b>	Responsabilité des dirigeants	18H00 - 21H00
<b>Jeudi 20 décembre 2012</b>	<u>Module C</u> « compétence en matière d'organisation et de gouvernance » : être capable de participer aux organes statutaires d'une association	18H00 - 21H00
<b>Jeudi 10 janvier 2013</b>	Les sources de financement d'une association	18h00 - 21h00
<b>Samedi 26 janvier 2013</b>	Les bases de la comptabilité et de la gestion financière	9H - 17H
<b>Mardi 5 février 2013</b>	<u>Module D</u> « compétence en matière de finances associatives » : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières	18H00 - 21H00
<b>Mardi 26 février 2013</b>	<u>Module B</u> « évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics »	18h00 - 21h00
<b>Jeudi 21 mars 2013</b>	L'emploi dans les associations	18h00 - 21h00
<b>Jeudi 28 mars 2013</b>	<u>Module E</u> « compétence en matière de ressources humaines » : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles	18H00 - 21H00
<b>Mardi 9 avril 2013</b>	<u>Module F</u> « compétence en matière de gestion de projet associatif » : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activités ou en événement	18H00 - 21H00